

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole primaire privée Jeanne d'Arc
Mende (Lozère)**

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2011 – N° 0480687L_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecole primaire privée Jeanne d'Arc Mende (Lozère)

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2011 – N° 0480687L _RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	HERVE Florence	Ingénieur d'études
Vérificateur	BOVER Frédéric	Chef de projet
Approbateur	DURLET-BOUEXIERE Isabelle	Contrôleur qualité

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'établissement privé Jeanne d'Arc (ETS 0480687L) est localisé au 20 rue du Torrent à Mende (en Lozère), à environ 250 m à l'est du centre-ville, dans un environnement constitué principalement d'habitations. Cette école accueille 260 enfants âgés de 2 à 12 ans. L'équipe éducative est composée d'environ 25 personnes.

L'établissement, propriété de la Congrégation des Sœurs Servantes du Sacré Cœur, s'étend sur une surface d'environ 6 705 m².

L'établissement regroupe une école maternelle et une école élémentaire. Il comporte un bâtiment de 4 niveaux, deux cours de récréations et un bâtiment abritant le gymnase et le réfectoire.

Au cours de la visite, il a été constaté notamment :

- l'absence de sous-sol ou de vide sanitaire au droit du bâtiment ;
- Le chauffage de l'établissement se fait par un dispositif de chaufferie centrale au fioul. La cuve est située au rez-de-chaussée dans un local fermé et disposant de conduits d'aération donnant dans la rue du Torrent ;
- La cour, recouverte d'enrobé et de gazon synthétique, est bordée à l'ouest par une mince bande végétalisée non accessible aux enfants ;
- Deux puits non exploités se trouvent sur le parking de l'établissement en amont de l'école, au sud de la cour de l'école primaire.
- Aucun indice organoleptique caractéristique d'une éventuelle pollution n'a été constaté lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

La parcelle cadastrale de l'établissement est localisée à proximité d'un site recensé dans la base de données BASIAS (site n° LRO4800282), ce qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

Ce site BASIAS était un commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (garage de réparation automobile et station-service). Après recherches historiques, il apparaît que le site BASIAS n'est pas contigu à l'école mais se trouve à 55 m au nord/nord-ouest du bâtiment de l'école.

L'étude des photographies aériennes permet de constater que le bâtiment du site BASIAS est présent dès la première photographie en 1948 et qu'il n'a pas fait l'objet d'extension depuis. Les dates précises de l'activité n'ont pas été retrouvées. Cette adresse est actuellement occupée par un commerce de produits biologiques.

Plusieurs autres sites BASIAS (garages, stations-services, fonderie et travail du bois hors imprégnation) ont été localisés à moins de 200 m de l'établissement.

Concernant la fonderie (BASIAS LRO4800275) localisée à plus de 150 m au sud-ouest de l'ETS, les recherches historiques n'ont pas apporté d'autres renseignements que ceux donnés dans la fiche BASIAS. L'activité de fonderie a débuté en 1847, jusqu'à une date inconnue. De plus, l'étude des photographies aériennes historiques n'a pas permis d'obtenir plus de précisions sur ce site BASIAS.

Au vu de la distance séparant l'ETS de ce site BASIAS et de l'absence d'informations relatives à son exploitation, ce site sera retenu comme ayant pu influencer la qualité des milieux au droit de l'ETS par dépôt de poussières générées lors de son activité.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'ETS est implanté sur les alluvions récentes du cours d'eau du Lot. La présence d'une nappe d'accompagnement du Lot est pertinente compte tenu notamment de l'observation de deux puits à proximité de l'établissement. La nappe est donc peu profonde et s'écoule du sud-est vers le nord-ouest.

Aucun des sites BASIAS recensés n'est positionné en amont hydraulique et n'est susceptible d'avoir une influence sur les milieux de l'établissement via les eaux souterraines.

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école maternelle et élémentaire (enfants âgés entre 2 et 12 ans), trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Les trois scénarios d'exposition ne sont pas retenus :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La localisation des sites BASIAS recensés (position en aval hydraulique) permettent d'écarter une influence potentielle de ces sites sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'ETS via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

- l'ingestion de sols par les enfants :

Le scénario d'exposition par ingestion de sol superficiel n'a pas été retenu. La fonderie a pu émettre des poussières atmosphériques contenant des éléments traces métalliques, qui ont pu se déposer sur les sols de l'ETS. L'ingestion de sol n'est néanmoins pas à considérer car les sols de surface de l'école accessibles aux enfants sont entièrement recouverts d'enrobé ou de gazon synthétique. La bande végétalisée bordant la cour n'est pas autorisée d'accès aux enfants de la maternelle lors des récréations.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable alimentant l'établissement ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

La qualité des sols de surface de l'école a potentiellement été influencée par les poussières atmosphériques de la fonderie. Néanmoins, les sols accessibles aux enfants étant entièrement recouverts d'enrobé ou de gazon synthétique, celui-ci évite tout contact avec les enfants et permet d'assurer la compatibilité des milieux avec les usages et la configuration actuels de l'ETS.

Ainsi, en l'absence de vecteurs de transferts de l'ancien site BASIAS vers l'ETS, nous proposons de classer l'établissement privé Jeanne d'Arc (n° 0480687L), en catégorie « **B : Les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions**, que les pollutions soient potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés. »

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».